

## COMMUNICATIONS OFFICIELLES

*Décisions de la C. E.*

*Adjonction à l'article 25 des règles olympiques,*  
§ 1 :

TEXTE ANGLAIS: « **These Governing Bodies should belong to the respective International Federations.** »

TEXTE FRANÇAIS: « **Les fédérations nationales devront être affiliées aux fédérations internationales correspondantes.** »

Il a été décidé en outre de faire les changements suivants aux textes de l'art. 45, § 2 (texte anglais) afin d'en clarifier le sens qui, par la traduction faite, ne correspondait pas tout à fait à l'esprit désiré par les membres du C.I.O. lors de la session de Rome:

*Art. 45, § 2:* (le texte français étant clair, reste inchangé).

TEXTE ANGLAIS (nouveau): « **Entries are received from the Governing Bodies by the**

**National Olympic Committee who will forward them to the organising Committee of the Games.** »

PAGE 21, 7<sup>e</sup> LIGNE, TEXTE ANGLAIS (nouveau): « **The Governing Bodies of that particular sport must countersign this declaration stating that it is true to the best of its knowledge. The National Olympic Committee then decides whether or not it Will forward the entries to the organising committee.** »

PAGE 20, 10<sup>e</sup> LIGNE, TEXTE FRANÇAIS: Supprimer: « ainsi que le Comité national olympique devront... » et remplacer ces mots par le nouveau texte suivant:

« . . . devra contresigner cette déclaration en confirmant son exactitude, dans la mesure où elle aura eu les moyens de la vérifier. Le Comité olympique national décidera de l'opportunité de transmettre l'engagement au comité organisateur. »

---

## DISCOURS DE M. J.-S. EDSTRÖM

AU DINER OFFERT PAR LE COMITÉ OLYMPIQUE SUISSE A LAUSANNE

MARDI 29 AOUT 1950.

Monsieur le Président du Comité olympique suisse,

Monsieur le Président du Conseil d'Etat du canton de Vaud,

Messieurs,

Le fait d'avoir le plaisir de me retrouver à Lausanne, cité olympique et siège du Comité international olympique, implique pour moi d'agréables devoirs. Celui, tout d'abord, de remercier le Comité olympique suisse et son distingué président, Monsieur Henninger, de recevoir ce soir les membres de notre Commission exécutive et les autres représentants des sports, venus ici pour participer aux réunions olympiques qui ont lieu ces jours-ci dans cette ville. C'est avec une joie non dissimulée que nous nous trouvons une fois de plus en votre compagnie, aussi suis-je particulièrement heureux de relever l'étroite collaboration qui existe entre nos deux comités, en vue du développement toujours plus intense de l'idée olympique en Suisse. Je saisis cette occasion pour vous féliciter, Monsieur Henninger, ainsi que vos précieux collaborateurs, pour votre dévouement à cette cause qui nous est chère.

Je voudrais remercier aussi un de vos membres, le D<sup>r</sup> Messerli, pour l'œuvre qu'il vient d'achever sous le patronage et avec

l'appui du Comité olympique suisse, du Comité international olympique et du Sport-Toto. Je veux parler de son *Histoire olympique*, qui obtient dans le monde sportif le succès qu'elle mérite. Le Comité olympique suisse vient également de s'associer à notre comité et aux autorités de ce pays pour patronner deux importants congrès qui se sont tenus à Lausanne en septembre dernier et en juillet de cette année. Ces congrès furent organisés avec plein succès par l'Institut olympique Pierre de Coubertin, présidé avec une compétence incontestée par l'actif et débordant D<sup>r</sup> Messerli. Merci à vous tous, chers amis du Comité olympique suisse, pour la collaboration précieuse que vous nous apportez et que nous apprécions à sa juste valeur.

En prononçant le nom de Coubertin, je ne puis m'empêcher de rappeler toutes les fois où je fus l'hôte de Pierre de Coubertin dans votre ville, et nos discussions répétées sur l'avenir du Comité international olympique. J'admiraï sans réserves sa confiance en le mouvement olympique, ainsi que son grand courage et cette joie de vivre qu'il manifestait toujours en parlant de la cause olympique. Ce fut de Coubertin qui prit l'initiative de faire de Lausanne notre maison. C'était là une sage résolution, et je tiens à exprimer un hommage de reconnaissance



*A Mon Repos à Lausanne. Réunion de la Commission exécutive du C. I. O., les 28 et 29 août 1950.*

De gauche à droite: MM. Albert Mayer (délégué de la Commission du hockey sur glace), A. Massard, Col. P.-W. Scharroo, Avery Brundage (vice-président du C.I.O.), le Chancelier, J.-Sigfrid Edström, président, comte A. Bonacossa, lord Aherdare et A. Bolanaki (de passage à Lausanne et invité à prendre part aux séances).

envers la ville de Lausanne et le canton de Vaud, pour toute la bienveillance qu'ils nous témoignent.

La présence ce soir de monsieur le représentant du Conseil d'Etat me permet de lui dire combien le Comité international olympique se félicite d'avoir son siège dans la capitale de votre beau canton. Beau par sa nature si variée, allant d'une Riviera vaudoise connue et appréciée jusqu'à vos plaines fertiles, en passant par vos coteaux où un vignoble généreux couvre cette terre féconde. Vos Alpes, enfin, sont le reflet d'une fraction de notre devise, *Altius*: toujours plus haut, juste dénomination pour un pays et un peuple heureux, la Suisse, asile de *paix* et de *charité*.

Je tiens à répéter ce que je vous ai déjà dit en 1946: le Comité international olympique remercie la Municipalité de Lausanne pour l'hospitalité qu'elle lui offre avec tant de cordialité en sa campagne de Mon Repos. Les excellentes relations que nous entretenons avec elle depuis 1915, et la compréhension dont elle ne cesse de faire preuve à l'égard de notre institution internationale, m'incitent à lui dire combien nous sommes heureux chez elle, et combien aussi nous apprécions sa générosité à notre égard.

Je forme personnellement les vœux les plus chaleureux pour que Lausanne soit le siège des Jeux de 1960. L'âge de la retraite ayant sonné pour moi, je ne serai plus parmi ceux qui choisiront la ville où se célébreront ces Jeux, mais—ainsi que les athlètes se transmettent la flamme olympique—je demande ici à mes collègues présents de témoigner, quand le moment en sera venu, du grand désir que j'avais au cœur de voir un jour les Jeux d'été se dérouler sur les bords du Léman, tandis que vos montagnes accueilleraient une fois de plus les Jeux d'hiver.

Avant de terminer, laissez-moi formuler un vœu symbolisé par nos anneaux olympiques entrelacés, qui représentent les cinq continents du globe. Que ce symbole, créé en 1914 par le pacificateur de Coubertin, domine le monde; qu'il fasse comprendre que notre œuvre est une œuvre de *paix*, de cette paix à laquelle nous aspirons tous pour le bienfait de l'humanité et pour l'avenir fécond et heureux de la jeunesse, qui forme la base et la force de l'olympisme moderne, sans distinction de race, de religion et de classe.

C'est dans cet esprit que je lève mon verre et que je bois à votre Santé, Messieurs, et à la prospérité de vos institutions.